

Bordeaux, le 20 AOÛT 2018

Monsieur le Recteur de Bordeaux

à

Mesdames et Messieurs

Les Inspecteurs d'académie, directeurs académiques
des services de l'Education nationale, de la Dordogne,
de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne,
des Pyrénées atlantiques,
Les chefs d'établissement du 2nd degré, les directeurs de CIO,
Les chefs de service et directeurs du rectorat.

DAFPEN

Délégation académique

à la formation des personnels

de l'Education nationale

Geneviève CAGNON BOULC'H

Directrice des services

Dossier suivi par : Sandrine.Mahé-Guillot

Courriel : cafa@ac-bordeaux.fr

Téléphone : 05 57 57 39 86

5 rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499 33060 Bordeaux Cedex

Pour affichage

PJ : dispositifs en 1ère campagne

Objet : première campagne d'inscription aux actions individuelles du plan académique de formation des personnels ATSS.

L'offre 2018 du plan académique de formation des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé est composée de deux volets : **une offre individuelle** à appel à candidature et une offre à public désigné sans appel à candidature.

Le plan est consultable à une nouvelle adresse : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia> (attention c'est la même adresse que le plan des enseignants du second degré, mais les dates de campagnes sont spécifiques).

Nous vous invitons à diffuser ce lien à tous les personnels de votre établissement ou de votre service placés sous votre autorité.

Le plan de formation des personnels d'encadrement fera l'objet d'une communication spécifique.

Cette année, le recueil des candidatures est organisé en trois temps afin de mieux tenir compte des différents calendriers des établissements et des services.

La première campagne sera ouverte **du 21 août au 5 septembre 2018**, pour les formations proposées à la rentrée et jusqu'au 17 octobre.

Les supérieurs hiérarchiques formuleront un avis sur ces vœux **du 6 au 7 septembre 2018**.

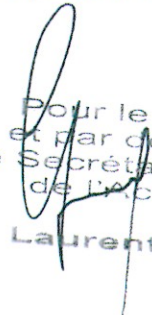
J'attire l'attention des personnels qui sont dans une démarche d'évolution de carrière souhaitant bénéficier d'un accompagnement. En effet, ils devront s'inscrire aux dispositifs de préparation aux concours ou examens professionnels dès cette première campagne, sans attendre la confirmation des calendriers de la direction des examens et concours 2019.

Dans un second temps, deux autres campagnes d'inscription vous seront proposées :

- du 17 au 30 septembre 2018
- du 7 au 21 janvier 2019.

Une information complémentaire sur ces campagnes et sur les dispositifs concernés vous sera adressée.

Pour toute difficulté, merci de prendre contact avec le service formation.

Pour le Recteur
et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Laurent GÉRIN